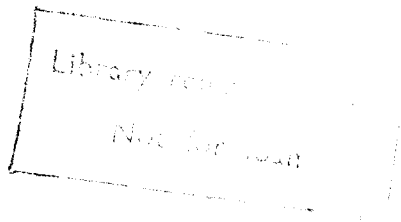


EVALUATION DES RESSOURCES DES ILES COOK EN BONITES ET EN APPATS

T.A. Lawson et R.E. Kearney



Programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites
Rapport final No.2

Commission du Pacifique Sud
Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Novembre 1982

1186/83

Texte original : anglais

EVALUATION DES RESSOURCES DES ILES COOK EN BONITES ET EN APPATS

7.0 CONCLUSIONS

Les conclusions sur le développement de la pêche bonitière dans les Iles Cook ne s'écartent guère des conclusions préliminaires de Kearney et al. (1979). Les perspectives d'établissement d'une pêcherie locale de canneurs utilisant des appâts vivants dans les Iles Cook du sud semblent être très limitées car les poissons-appâts sont rares et les bonites paraissent peu abondantes. Les perspectives sont plus prometteuses dans les Iles Cook du nord. Bien que les fluctuations des ressources en appâts soient un important obstacle au développement de la pêche, les bonites paraissent suffisamment abondantes pour alimenter une pêcherie limitée. Celle-ci pourrait voir le jour si l'approvisionnement local limité en appâts était complété par des appâts d'élevage; cependant, les aspects économiques de la chose (Kearney et Rivkin 1982) doivent être sérieusement étudiés avant de prévoir une entreprise de ce genre. Une autre solution consisterait à utiliser une technique de pêche ne nécessitant pas d'appâts, comme la pêche au leurre de nacre, mais ils s'agirait alors forcément d'une petite pêcherie et, là encore, tous les aspects économiques doivent être étudiés au préalable: ainsi, la pêche au leurre de nacre pratiquée par des navires à forte propulsion nécessite beaucoup de combustible et un entretien constant du moteur. Quelles que soient les techniques utilisées, la pêcherie ne pourrait dépasser les limites imposées par la consommation locale que si l'on pouvait résoudre les problèmes de commercialisation que pose l'éloignement des Iles Cook du nord. Cela ne s'appliquerait pas bien sûr aux activités des grands senneurs dans cette zone. Pour décider de faire intervenir ce genre de navires, il faut évidemment que le gouvernement soit convaincu de pouvoir en tirer des bénéfices suffisants, mais on est fondé à penser que les grands senneurs pourraient réaliser des prises raisonnables dans ces eaux, en particulier si l'on met en place des dispositifs de concentration du poisson.

Comme il n'existe aucune pêcherie bonitière importante aux Iles Cook ou à leur voisinage, les mouvements migratoires de la bonite dans la zone ou hors de la zone ont peu de chances d'être influencés de façon appréciable par le niveau actuel des prises. Le mélange des stocks semble dépendre beaucoup de la distance qui les sépare. Aussi, bien qu'il y ait interactions entre les bonites des Iles Cook et celles des zones actuelles de pêche bonitière, elles sont minimes. Toutefois, rien n'étaye l'hypothèse selon laquelle les bonites des Iles Cook appartiendraient à une quelconque sous-population identifiable qui pourrait être considérée comme isolée du reste de la ressource du Pacifique central et occidental. On peut escompter une augmentation des interactions ultérieurement, avec le développement de la pêche aux Iles Cook et dans les pays voisins, et avec l'agrandissement des zones d'exploitation. Ces interactions deviendraient probablement plus manifestes si la pêche à la bonite en haute mer devait se développer sur une grande échelle dans cette zone.

Les progrès récemment réalisés dans l'adaptation des techniques de pêche à la senne aux conditions du Pacifique central et occidental donnent à penser que la pêche à la senne dans la zone d'action de la Commission se

développera énormément dans un proche avenir. Il semble que la zone exploitée par les senneurs doive s'agrandir jusqu'à comprendre ou jouxter les eaux des Iles Cook. Cela pourrait être une source de revenus importante pour le pays mais il ne faut pas oublier que la pêche à la senne peut entraîner une forte augmentation des interactions potentielles, tant entre pêches en haute mer et pêches côtières qu'entre les pêcheries de nombreuses nations de la région.

BIBLIOGRAPHIE

KEARNEY, R.E., R.D. GILLET et J.-P. HALLIER (1979). Rapport intérimaire sur les activités au titre du Programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites dans les eaux des Iles Cook (24 novembre-5 décembre 1978, 4-11 février 1979). Rapport régional préliminaire No.15, Commission du Pacifique Sud, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

KEARNEY, R.E. et M.L. RIVKIN (1982). Etude de faisabilité de la pisciculture des poissons-appâts pour la pêche bonitière à la canne dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud. Programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites, Rapport technique No.4, Commission du Pacifique Sud, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.